



DIRECTION REGIONALE DU CONTRÔLE DE GESTION
COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES CLUBS

RELEVÉ DE DECISIONS

ATTENTION :

Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs de la D.R.C.G.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courriel ou/et par courrier.

Délibération des 18 et 19 décembre 2019
Après audition et contrôle sur pièces :

FC SAINT LO : Comptes arrêtés au 30/06/2019 et budget 2019/2020 acceptés en l'état

ASPTT CAEN : Annulation de l'amende de 300 € du 20/11/2019 non fondée.
Comptes arrêtés au 30/06/2019 et budget 2019/2020 acceptés en l'état

AS TROUVILLE DEAUVILLE : Comptes arrêtés au 30/06/2019 et budget 2019/2020 acceptés en l'état